



SANTÉ

L'ALLERGIE AU POLLEN D'AMBROISIE ARRIVE !

Publié le 04 août 2021 ⌚ Lecture 1 min 31 sec

Roanne



Agglo



Sommaire

Naviguez dans les chapitres de cette page



Outils



Prévision sur l'arrivée des pollens d'ambroisie

Le RNSA en partenariat avec l'Observatoire des ambrosies – FREDON France vous informe de l'arrivée des premiers grains de pollen d'ambroisie. A ce jour, et compte tenu des conditions météorologiques qui ont régnées depuis le début de l'année, le modèle de prévision du RNSA donne la date du **11 août** pour le premier jour où la concentration dans l'air de pollen d'Ambroisie à feuilles d'armoise devrait être suffisante pour provoquer sur la région lyonnaise un risque d'allergie chez les personnes les plus sensibles. **Ces dates peuvent être avancées de 3 à 4 jours au Sud de Lyon (moyenne vallée du Rhône), et retardées de 2 à 3 jours au Nord de Lyon (Nivernais, notamment). Le pic principal de pollen interviendra une vingtaine de jours plus tard.**

Le pollen d'ambroisie est très allergisant et il suffit de seulement quelques grains pour déclencher des symptômes d'allergie (rhinites, conjonctivites, trachéites, asthme, eczéma ou

autres complications) sur les personnes sensibles. Il est important pour les allergiques au pollen d'ambroisie, de consulter leur médecin traitant et de suivre leur traitement de façon correcte.

Plateforme Signalement-Ambroisie

Agir contre l'expansion de l'ambroisie est un enjeu majeur de santé publique qui requiert l'implication de toutes et tous, c'est pour cela qu'une plateforme interactive de signalement a été mise en place en France ! Tout le monde peut donc participer à la lutte **en signalant toute présence d'ambroisie aux autorités locales, par quatre canaux différents :**

- Sur le site internet [**www.signalement-ambroisie.fr**](http://www.signalement-ambroisie.fr)
- Sur l'application Smartphone « Signalement-Ambroisie »
- Par téléphone 0 972 376 888
- Par mail [**contact@signalement-ambroisie.fr**](mailto:contact@signalement-ambroisie.fr)

Les signalements effectués sont transmis en direct au référent ambroisie concerné qui coordonne les actions de lutte nécessaires pour éliminer l'ambroisie. Le signalement est à la base du traitement, qui sera le gage de la destruction de la plante avant la grenaison.

Dans le cadre de la lutte contre l'ambroisie, l'ARS Auvergne - Rhône-Alpes a chargé le RNSA, en partenariat avec ATMO Auvergne-Rhône-Alpes, de vous adresser chaque semaine un bulletin d'information prévisionnel.

Vous pouvez consulter celui de cette semaine via le lien suivant : [bulletin ambroisie**](#)**



